


Si vous postulez pour la première fois sur la plateforme emploi HELMo

1. Accédez à la plateforme emploi HELMo via le lien : <https://emploi.helmo.be/fr/home.aspx>

2. Cliquez sur le titre « *EMPLOIS VACANTS PUBLIES AU MONITEUR BELGE* »

Emplois vacants publiés au Moniteur Belge



PUBLICATION

La Haute Ecole a l'obligation de publier chaque année des emplois vacants au moniteur belge. La publication de ces emplois vacants doit avoir lieu au plus tard pour le 1er mai qui précède l'année académique visée. Les candidatures reçues en réponse à ces emplois vacants publiés au moniteur belge constituent la base de données prioritaire en cas d'engagement.

-> La liste des emplois vacants enseignants apparaît

3. Cliquez sur le titre de l'emploi vacant pour lequel vous souhaitez postuler
-> L'annonce apparaît

4. Cliquez sur le bouton rose « Postulez maintenant »

POSTULEZ MAINTENANT

5. Complétez les informations demandées (nom, prénom, chargement du CV -uniquement en format word ou pdf-, etc ...)

6. Validez votre candidature avec le même bouton rose « Postulez maintenant » en bas de l'écran

-> Vous recevez un accusé de réception de votre candidature

Inutile donc de demander de confirmer à nouveau votre candidature

Votre candidature a bien été envoyée.

Nous vous remercions de l'intérêt que vous portez à notre Haute Ecole.

Bien à vous.

Equipe HELMo

7. Dans les 48h, vous recevrez dans votre boîte mail (le mail que vous avez encodé sur la plateforme) un message contenant un identifiant et un mot de passe qui vous permettront d'accéder à votre profil candidat

8. Lorsque vous aurez reçu ces codes d'accès, reconnectez-vous à l'aide de ceux-ci sur la plateforme emploi en choisissant « Mon profil » et complétez votre profil candidat,



9. Le poste pour lequel vous venez de postuler s'est ajouté dans la liste de vos candidatures (lorsque vous retournez dans : mon profil/Mes candidatures)



10. Avec vos codes d'accès, vous pourrez gérer votre profil à tout moment (changement d'adresse, de numéro de gsm ...) et vous pourrez également re-postuler aisément à d'autres postes ou emplois vacants (voir procédure « Si vous avez déjà postulé pour un emploi sur notre plateforme »)